

qu'il puisse reprocher à ses adversaires ? J'admets, sans chicaner un instant, que tous les gouvernements ont commis des fautes. Mais parce qu'une erreur a été commise il y a quinze ou vingt ans, est-ce une raison pour approuver l'erreur qui se commet aujourd'hui ? L'expérience du passé ne doit-elle pas profiter au présent ? Parce que durant des périodes antérieures, qui ont été souvent des périodes d'essai, d'organisation, de préparation, on n'aurait pas toujours adopté les meilleurs procédés, les meilleurs systèmes, la meilleure pratique, faut-il dire aujourd'hui qu'on est justifiable de ne pas réaliser les réformes reconnues désirables ? Pour moi, je n'en suis pas. Je comprends, je vois, je sais qu'en matière de colonisation, d'agriculture, d'administration de notre domaine national, il y a de grandes, de bonnes, de fécondes réformes à opérer. Et je ne me tiens pas lié par ce qui a pu se faire, et se faire peut-être avec raison, il y a trente, quinze, ou dix ans. Tout évolue en ce monde ; les conditions financières, industrielles, économiques d'un pays ne sont pas immuables et à des situations nouvelles il faut une politique nouvelle et des moyens nouveaux.

M. Gouin aura beau entasser les statistiques compilées dans les départements ministériels, il ne détruira pas l'effet des révélations et des constatations douloureuses qui se sont produites en ces derniers temps. Le procès Prévost-Aspelin a démontré que l'administration de nos mines ouvre la porte à des spéculations audacieuses au détriment du trésor. Les faits nombreux et scandaleux mis au jour par la presse conservatrice et indépendante, les documents obtenus par l'insistance de nos énergiques députés conservateurs dans l'Assemblée législative, prouvent à l'évidence que notre domaine public est livré à l'arbitraire, à la spéculation, au pillage et que la province n'en retire pas les revenus qu'elle aurait droit d'en attendre. Des réformes s'imposent, tous les esprits éclairés le reconnaissent. Or, ce qui frappe l'opinion, c'est l'impuissance de réformer dont le gouvernement actuel semble atteint.

Réformer l'administration ? Mais M.

Gouin n'a même pas été capable de réformer son ministère ! Au mois de novembre 1906, il a eu la velléité de mettre à la porte M. Jean Prévost, dont il jugeait trop compromettants les funambulesques exploits en Belgique, et il n'en a pas eu l'énergie.

Malheureusement, écoutez messieurs Gouin et Turgeon. Tout est bien, tout est beau, tout est bon, puisqu'ils sont au pouvoir. Pendant dix ans, l'administration libérale de Québec s'est croisée les bras, en attendant le subside fédéral. A présent que plusieurs centaines de mille piastres additionnelles vont tomber dans notre trésor, ces messieurs vont pouvoir distribuer un peu plus d'argent à droite et à gauche. Ils pousseront peut-être l'initiative jusqu'à subventionner quelques entreprises de plus. Mais je vous défie de voir paraître à l'horizon ministériel aucune conception large et hardie, capable de lancer puissamment notre province dans la voie du progrès.

Progrès, réformes ! Il se rencontrera peut-être des journaux et des orateurs libéraux qui s'étonneront d'entendre ces mots tomber de lèvres conservatrices. Si cet étonnement est sincère, il sera causé par la méconnaissance de notre histoire et de nos principes. Le mot réforme est inscrit à toutes les pages des annales du parti conservateur : réforme judiciaire, réforme seigneuriale, réforme électorale, réforme constitutionnelle, réforme économique. Le mot progrès ne nous est pas moins familier. C'est le parti conservateur qui a canalisé le St-Laurent, uni l'Atlantique au Pacifique par des liens de fer, multiplié sur toute la surface du pays les voies de communications, donné l'essor aux industries nationales, fertilisé les solitudes, et préparé par ses efforts un glorieux avenir à la nation canadienne.

Le parti conservateur est à la fois traditionnel et progressif. Nous sommes traditionnels parce que nous sommes énergiquement attachés et profondément dévoués aux idées, aux principes, aux institutions dont l'expérience de nos pères et les leçons du passé nous ont démontré la puissance conservatrice de l'ordre et de la stabilité sociale. Nous repoussons de